

Règlement Intérieur section RAND'EAU, Association Opale Longe Côte

Déclaration préliminaire

Opale longe Côte est particulièrement heureuse de promouvoir La Rand'Eau avec la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins.

Des remerciements particuliers :

Aux Rand'Eauneurs d'Opale Longe Côte qui ont permis de passer du concept à l'application pratique, en testant, participant avec curiosité et enthousiasme.

A M Luc PROVOOST, Claude FINOT, Bruno ENGELS membres de la FFESSM et au comité Régional Nord qui ont permis ce rapprochement.

Souhaitons à la Rand'Eau la même vie que le Longe Côte, imaginé, lancé en 2007 par Opale Longe Côte.

Définition de la pratique

- La Rand'eau : nage dorsale ou costale à palmes, innovation 2010 Opale Longe Côte adaptée aux milieux à faible visibilité allie le plaisir de l'évolution en milieu aquatique, la pratique dynamique et sportive, la convivialité liée à la possibilité de pratiquer en conversant.



Disposition FFESSM

La Section Rand'Eau d'Opale Longe Côte a pour objet la pratique de l'éducation physique et des sports et plus particulièrement de développer et de favoriser, par tous moyens appropriés sur les plans sportif et accessoirement artistique et scientifique, la connaissance du monde subaquatique, ainsi que celle de tous les sports et activités subaquatiques et connexes, notamment la nage avec accessoires pratiquée en mer.

Elle contribue au respect des lois et règlements ayant pour objet la conservation de la faune, de la flore et des richesses sous-marines, notamment en tenant ses adhérents informés des dispositions édictées à cette fin.

La Section Rand'Eau d'Opale Longe respecte les règles d'encadrement, d'hygiène et de sécurité applicables aux disciplines sportives pratiquées par leurs membres.

La Section Rand'Eau d'Opale Longe reconnaît avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de la FFESSM et s'engage à les respecter, de même que les règlements des commissions, les décisions des Assemblées Générales, du Comité



Opale Longe Côte

Directeur et les garanties de technique et de sécurité pour la plongée en scaphandre (textes régissant les normes de sécurités et de pratique en vigueur).

La Section Rand'Eau d'Opale Longe est affiliée à la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (FFESSM) et bénéficie de l'assurance fédérale qui garantit la responsabilité civile de ses membres pour une somme contractuellement prévue.

Les mineurs de moins de seize ans ne peuvent adhérer au Club pour la pratique de la pêche sous-marine.

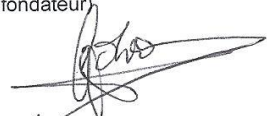
L'ensemble des personnes physiques doit disposer d'une licence fédérale pour adhérer à La Section Rand'Eau d'Opale Longe .

La Section Rand'Eau d'Opale Longe délivre à ses membres et à toute autre personne qui en ferait la demande, une licence valable selon la durée et les modalités définies par la FFESSM.

2

Fait à Dunkerque le Samedi 25 Octobre 2014.

Président de M Jean-Paul GOKELAERE (membre fondateur)



Vice-Président de M Yves CAZEEL



Trésorière: Mme Nelly DELEMARRE (membre fondateur)



Secrétaire: Mme Sophie DELEMARRE (membre fondateur)



JR
SD YC DN